

On ajoute qu'il faut comprendre que l'appui de la population n'est pas très ferme et risque probablement de disparaître si le débat n'est pas limité. Il y a deux ans et demi, on a établi la stratégie. Il s'agissait de ne pas laisser les Canadiens connaître la vérité; de les laisser dans l'ignorance. Il fallait cacher les choses. On pouvait très bien dépenser de 30 à 40 millions de dollars en propagande. Il était possible de se servir de toutes les entreprises conservatrices de relations publiques pour transmettre toutes sortes de messages positifs. Cependant, il fallait empêcher par tous les moyens le Parlement d'examiner ce que le gouvernement faisait—on consacre ainsi 35 à 40 millions de dollars à la propagande comparativement à cinq ou six heures de débat à l'étape du rapport pour examiner 77 amendements.

Fondamentalement, cela montre qu'il s'agit d'un gouvernement pour qui la propagande l'emporte sur le Parlement. Aujourd'hui, pendant la période des questions, nous avons parlé des victimes de l'accord commercial, les travailleurs viticoles de l'Okanagan et du sud de l'Ontario, les employés du secteur manufacturier de Granby et tous les autres travailleurs—186 000 travailleurs qui, selon le Conseil économique du Canada, vont perdre leur emploi—car on s'est aperçu qu'il y aura des victimes. Cependant, c'est surtout la Chambre qui va y perdre sa réputation et devenir la proie des critiques. La principale victime des négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis, c'est le Parlement du Canada. Cette institution est située au coeur même de notre identité nationale, mais le gouvernement la bafoue, la manipule, il en contourne les règles, il en perturbe le fonctionnement dans son acharnement maniaque à mettre en oeuvre cet accord dans les délais fixés par le premier ministre (M. Mulroney).

Doué pour le double jeu, le premier ministre a transmis son don à ses amis et alliés. Tous les Conservateurs sont devenus des libre-échangistes purs et durs. Je le déplore. Je suis entré au Parlement à une époque où il y avait de grands parlementaires conservateurs, comme Ged Baldwin et Walter Baker, des hommes sur lesquels on pouvait compter pour défendre les droits de la Chambre. Quelle triste bande a pris leur place! Ged Baldwin et le regretté Walter Baker doivent s'en vouloir d'avoir employé le mot «progressiste» dans le nom de leur parti parce qu'il a été galvaudé par le gouvernement actuel. Il a été galvaudé en partie par l'accord même. Les Conservateurs ont renié leurs traditions, leurs croyances et leur engagement à défendre l'inviolabilité de notre pays et, ce faisant, ils ont foulé aux pieds les droits du Parlement.

● (1610)

Le leader adjoint du gouvernement a déclaré que le débat avait assez duré. «Pourquoi voudrait-on, a-t-il demandé, débattre l'accord commercial pendant plus de neuf ou dix heures?» De l'aveu même du gouvernement, c'est le projet de loi le plus important de son mandat.

Quand j'étais ministre des Transports dans le gouvernement précédent, j'ai parrainé la Loi sur le transport du grain de

Attribution de temps

l'Ouest. C'était un projet de loi important pour l'Ouest canadien, mais il était loin d'avoir l'ampleur du C-130, qui modifie 26 lois. Il a pourtant été débattu pendant 58 heures et 30 minutes à l'étape du rapport et pendant 37 heures en deuxième lecture. C'est quatre ou cinq fois plus de temps que le gouvernement nous a accordé dans le cas du projet de loi C-130. La Loi sur le transport du grain de l'Ouest était un projet important, mais pas autant, il s'en faut, que celui dont nous sommes actuellement saisis. En déclarant que c'est à son corps défendant qu'il doit recourir à l'attribution de temps et que c'est l'opposition qui le force à le faire, le gouvernement fait preuve d'hypocrisie et de supercherie.

Nous savions ce qui nous attendait. Dans un de ses rares moments de lucidité, renonçant pour une fois à jeter de la poudre aux yeux des Canadiens, le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) a avoué carrément qu'il allait limiter la durée du débat de ce projet de loi à deux ou trois semaines. Il est le ministre responsable. Il ne s'est guère montré, mais il est, nous assure-t-on, le ministre responsable.

Le fait est que le gouvernement a arrêté son calendrier il y a belle lurette. Le ministre du Commerce extérieur n'a-t-il pas déclaré que le gouvernement allait faire adopter le projet de loi pendant la troisième ou la quatrième semaine d'août. C'est ce qu'il a dit. Le gouvernement respecte son calendrier, mais pour y arriver, le ministre et le premier ministre n'ont pas hésité à bafouer et à fouler aux pieds les droits de la Chambre, et c'est honteux.

Pour gagner la bataille du libre-échange, le gouvernement est disposé à plier l'échine. Autrement dit, il est prêt à toutes les bassesses pour conquérir. Il s'abaisse pour obtenir ce qu'il veut plus que tout. Nous aurons l'occasion de déterminer si le jeu en vaut la chandelle. Quoi qu'il en soit, les députés, particulièrement les membres du gouvernement, ne se rendent-ils pas compte des dommages qu'ils infligent à une institution à laquelle ils ont juré allégeance? Croient-ils vraiment que les Canadiens acceptent les arguments invoqués pour limiter à trois ou quatre jours le débat à l'étape de la deuxième lecture?

Croient-ils vraiment que les Canadiens approuveront leur décision de prévoir trois semaines pour l'étude en comité? Le comité n'a pas été autorisé à quitter Ottawa, il n'a pu entendre qu'un nombre limité de témoins et il a pu s'entretenir seulement avec des organisations et pas avec des particuliers. Aujourd'hui, à l'étape du rapport, bien que la présidence ait jugé que 77 amendements étaient pertinents, le gouvernement ne nous accorde que quatre jours pour en discuter. Pense-t-il que les Canadiens acceptent qu'un projet de loi touchant la Loi sur les banques, les investissements, l'énergie, l'agriculture, l'industrie des services et les droits de douane soit débattu sous tous ses angles de façon adéquate et honnête en quatre jours? C'est impossible. Nous savons maintenant qu'il sera impossible d'étudier tous les amendements et de permettre aux députés de s'exprimer sur des amendements importants concernant les changements éventuels au pays.